

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE du mardi 20 février 2018

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 20 février 2018 de 18h30 à 20h30, à l'école Hélène Boucher de Yermenonville sous la présidence de Mme PACHECO, directrice de l'école.

Étaient présents:

- Mme DA, enseignante en CP/CE1 à Yermenonville
- Mme DANFREVILLE, enseignante en CE1/CE2 à Yermenonville
- Mme DOLBEAU, enseignante en CM1 à Houx
- Mme PACHECO, directrice et enseignante en CM2 à Houx
- Mme COURTIN, enseignante en CM2 à Houx
- M. MARTIN, maire de Yermenonville
- M. PICHERY, maire de Houx
- M. CORDONNIER, représentant des parents d'élèves
- Mme CORTES, représentante des parents d'élèves
- M. DELRIEUX, représentant des parents d'élèves
- Mme DESCAMPS, représentante des parents d'élèves
- Mme PERROTIN, représentante des parents d'élèves suppléante

Étaient excusés de leur absence:

- Mme FERANT, Inspectrice de l'Éducation Nationale Chartres IV
- Mme ROUAULT-ABASSI, enseignante en CP/CE1
- M. DESTOUCHES, conseiller municipal, délégué aux affaires scolaires et au SIVOS

.....

1) Suivi des projets pédagogiques mis en place au sein des classes et de l'école depuis le dernier conseil et ceux envisagés avant la fin de l'année

- 14/11 : **Rencontre d'athlétisme** inter-classes avec des équipes allant du CP au CM2. Course de vitesse, de haies, en relais, lancer de poids, lancer de Vortex
- 15/11 : 1^{ère} séance d'**Ecole et Cinéma** aux Prairiales « The Kid »
- 5/12 : **collecte des Restos du Cœur** après intervention d'une bénévole dans les classes de CM1 et CM2. Une bonne participation sur l'ensemble des 4 classes.
- Janvier : **Opération Pièces Jaunes**. Timide participation avec 33.58 € récoltés sur les 4 classes.
- 15/12 : Infirmières scolaires sont intervenues auprès des CE1 et CE2 pour une animation de prévention « **Etre en bonne santé** »
- 7/02 reporté au 21/02 en raison de la neige: 2^e séance **d'Ecole et Cinéma** aux Prairiales (11 avril 3^e date) pour site de Yermenonville. « Tout en haut du monde »
- 20/02 : **100^e jour d'école** fêté à Yermenonville avec des défis à relever en rapport avec le nombre 100, constitution de masques de carnaval, cuisine pour le Pancake Day
- 20/02: assister à un **opéra** adapté et mis en scène par une école, à Mainvilliers, pour les CM1, **musée de l'école** à Chartres pour les CM2

- 12/03: matinée rencontre inter-classes : **répétition des Rencontres en Chantant** avec conseiller pédagogique en éducation musicale, à Yermenonville, les CM1 et les CM2 s'y rendront à pieds + **jeux de société** par équipe du CP au CM2
- 13/03 : **tournoi de cricket** au sein des classes de CM1 et de CM2, pris en charge par un intervenant délégué USEP qui a prêté le matériel pour janvier et février
- 16/03 : session **d'agrément vélo** se déroulant à l'école de Houx à 18h, permettant aux bénévoles d'accompagner lors des sorties scolaires à vélo. Deux sorties prévues pour les CM1 et CM2 : 29/05 et 5/06 pour préparer le **P'tit Tour à vélo** du 15/06 (20km environ)
- 27/03: répétition aux Prairiales l'après-midi (transport en car payé par l'école) + concert des **Rencontres en Chantant** à 18h (élèves emmenés avant par les familles)
- 19/04 : **Enduroll'** : rencontre mêlant pratique du roller et de l'endurance, stade des Grands Prés à Chartres. Changement du fait de l'apprentissage du roller en EPS sur mars-avril : le site de Houx annule sa participation à la rencontre d'athlétisme prévue en avril pour ne pas cumuler les sorties sportives et les déplacements coûteux pour la coopérative.
- du 14 au 18/05: **classe de découvertes** à la Bourboule dans le Puy-de-Dôme, pour les CM1 et CM2 (thème volcanisme et découverte du patrimoine auvergnat) Réunion d'information prévue pour les familles avant les vacances d'avril et une exposition courant juin.
- 4 juin: Participation des CM1 et CM2 à **Tous en Scène** à Lucé. Présentation à d'autres écoles de chorégraphies de GRS créées en EPS. Découverte des autres prestations.
- Rencontre en fin d'année avec les **correspondants** de la classe de CP-CE1. Lieu et date indéterminés à ce jour.
- **Futurs CP** accueillis en fin d'année pour familiarisation avec les locaux. Date indéterminée à ce jour.
- **Visite du collège** lors de la journée d'immersion des CM2. Date prochainement arrêtée.
- Les deux classes de Yermenonville participent au **Challenge calcul mental**. D'après la correction faite au niveau départemental, la classe de CP-CE1 qui avoisinait les premières places les années précédentes, se situe cette année parmi les dernières. Cela reflète l'inquiétude des enseignantes quant aux résultats généraux de cette classe où de nombreux élèves se trouvent en difficultés.

2) Manifestations scolaires (hors pédagogiques) organisées durant l'année

- **Kermesse** : le mot sera donné en fin de semaine pour connaître les parents volontaires pour faire partie du comité d'organisation. Une tombola ne sera peut-être pas organisée car elle nécessite plusieurs mois de prospection pour récolter les lots, ce qui engendrera une recette moins importante que les années précédentes mais l'accent sera mis sur le côté festif.
- **Remise des prix** : la date proposée est le mardi 3 juillet à partir de 18h30. Elle aura lieu à l'école de Yermenonville, du fait de l'alternance des sites scolaires pour son organisation. Du fait des Rencontres en Chantant et de la présentation des danses des élèves de cycle 3 lors de l'exposition « séjour volcanisme », il n'y aura pas de spectacle d'élèves prévu ce soir-là.
- **Vente de bulbes** organisée par l'Association *Actions et Récréation*. Les bénéfices de la vente seront entièrement reversés aux coopératives scolaires. Nous les en remercions.

3) Coopératives scolaires de Yermenonville et de Houx : recettes, utilisation des fonds et soldes.

Coopérative scolaire de Yermenonville

Solde: + 6 697.94 €

Recettes : 56.26 € de don de l'association Quatz'arts qui a cessé son activité, vente de calendriers réalisés par les élèves : 513.00€
(en attente de la facture des photos scolaires mais bénéfices estimés autour de 300€)

Dépenses : 33€ abonnement Wapiti, 110€ de places +117€ de car pour chaque séance d'Ecole et Cinéma

Coopérative scolaire de Houx

Solde: + 5 949.14 €

Recettes : vente de calendriers réalisés par les élèves : 513.00€
(en attente de la facture des photos scolaires mais bénéfices estimés autour de 250€)

Dépenses : 56€ abonnement 1 jour 1 actu, 12.40€ d'entretien des cochons d'Inde à venir : 164€ de car pour la journée du 20/02 et 60€ pour la visite du Musée de l'Ecole.

La classe de découvertes de CM1 et CM2 coûte au total 13 773, 20€. Le transport est financé par la coopérative (3 115,20€). La coopérative avance également la subvention prévue par le département à hauteur de 20€ par élève, soit 880€. La mairie de Houx a voté l'octroi d'une subvention à hauteur de 30€ par élève, soit 1 320€. La part demandée aux familles s'élève à 175€, avec possibilité de 5 mensualités. La dernière mensualité est susceptible d'être ajustée à la baisse en fonction des recettes obtenues d'ici juin : moitié du montant des bénéfices obtenus par la vente de bulbes et autres actions pouvant être mises en place. A ce jour, la part de la coopérative scolaire de Houx accordée au financement du voyage s'élève à 3 873.20€.

4) Prévision et achats récents d'équipement

Questions des représentants des parents d'élèves transmises au préalable à leurs destinataires:

- école de Yermenonville : l'école a-t-elle formulé la demande pour un vidéo-projecteur fixe piloté par un nouvel ordinateur à la mairie ? et où en est ce projet ?

La demande a bien été formulée par l'école auprès de la mairie. Un devis a été fait mais la comparaison avec d'autres sera nécessaire. Le projet sera sujet à une demande de subvention auprès du département, ce qui induit de suivre le calendrier des demandes. Le projet n'aboutirait pas avant la rentrée prochaine, au plus tôt.

Aussi, 4 ordinateurs portables d'occasion (sous Windows 7) ont été récupérés grâce à une demande faite par un parent d'élève auprès de son employeur. Ces ordinateurs ont été équipés des logiciels nécessaires par le conseiller en informatique éducation nationale de la circonscription et installés sur le site scolaire de Yermenonville qui est équipé d'ordinateurs sous Windows XP.

- école de Houx : Suite à la demande M Pichery pour formuler la demande sous forme d'un projet pour 1 vidéoprojecteur et 2 supports de fixation, l'école a-t-elle pu transmettre ce projet à la mairie ? et où en est ce projet ?

Un projet écrit n'a pas été transmis car des échanges postérieurs au premier conseil ont eu lieu entre la mairie et l'école. L'installation d'un vidéoprojecteur fixé au plafond est envisagée pour la rentrée dans la grande classe. Les devis sont en cours. Le maire souhaite également que la télévision avec son offre de programmes en replay puisse être accessible en vidéoprojection.

5) Prévision et suivi de travaux au sein des structures scolaires

Question des représentants des parents d'élèves transmise au préalable à son destinataire :

- Cour de l'école de Houx : où en est le projet de préau en structure légère suite à l'étude menée par un architecte ?

Le projet en est à l'étape des devis, afin d'en étudier la forme. La mairie envisage également des travaux pour la garderie dont elle a récupéré la compétence depuis janvier.

6) Organisation scolaire prévisionnelle pour la rentrée 2018 : effectifs, locaux, gestion des structures périscolaires

CP : 17 CE1 : 13 CE2 : 17 CM1 : 14 CM2 : 26

87 élèves contre 88 actuellement

L'organisation envisagée à ce jour est la suivante :

CP à 17 CE1/CE2 à 22 CE2/CM1 à 22 CM2 à 26

Cette répartition est susceptible d'être modifiée, surtout si le nombre de futurs CP devait baisser d'ici la rentrée (éventuels déménagements).

Les CE2 étant partagés sur les deux sites scolaires, les familles seront informées assez tôt du futur site fréquenté par leur enfant afin de permettre l'inscription aux services de restauration et transport scolaire en temps voulu.

Le premier critère de choix du site sera pédagogique puis en fonction de la commune de résidence pour éviter des frais de transport.

Questions des représentants des parents d'élèves transmises au préalable à leurs destinataires:

A priori, les enfants de Yermenonville ne peuvent plus bénéficier de la garderie de Houx et doivent donc prendre les transports scolaires pour se rendre entre la garderie de Yermenonville et l'école de Houx.

Afin de préparer au mieux la rentrée 2018/2019 ou répondre à un éventuel besoin de garderie en cours d'année, l'ensemble des parents seront-ils informés de cette nouvelle organisation et des conditions tarifaires ?

M.Pichery précise qu'ils seront informés de cette organisation lors de leur inscription aux services d'accueil périscolaire.

Quand le collège de rattachement pour les habitants de Houx sera-t-il déterminé ?

M.Pichery n'a pas d'échéance à communiquer. Il indique qu'il y a très peu de chance que le vote municipal quant au changement de collège de secteur en faveur de Maintenon soit entendu pour la rentrée prochaine.

Dans l'hypothèse où ce serait le collège de Maintenon pour les habitants de Houx, les parents ayant déjà un enfant scolarisé au collège de Gallardon, l'ensemble de la fratrie pourra-t-il être scolarisé automatiquement à Gallardon?

La directrice indique que cela se fait sur demande de dérogation mais qu'il s'agit d'un motif accepté dans tous les cas. Sans demande formulée, l'enfant est scolarisé dans le collège de secteur.

Il est précisé que dans le cas d'une demande de dérogation, le problème du transport se pose, puisque la commune n'est pas incluse dans les circuits de ramassage scolaire du collège situé hors secteur.

Pour rebondir sur une question posée lors du 1^{er} conseil d'école, plusieurs membres du conseil indiquent que la ville de Hanches a été retenue pour accueillir un nouveau lycée d'ici 3 ans.

Malgré l'éclatement sur 2 sites entre Houx et Yermenonville, il s'agit bien d'une même école qui accueille l'ensemble des fratries alors quelques questions se soulèvent en particulier dans le cadre des dernières intempéries :

- *N'est-il pas obligatoire, tout au moins logique et pratique pour les parents et enfants qu'une organisation commune soit décidée pour les 2 sites ? (par exemple en cas de neige, les 2 écoles ouvertes avec garderie ou les 2 écoles fermées ou si 1 seul site est ouvert de confirmer aux parents que les enfants ont la possibilité d'être accueillis sur l'autre site et garderie ?)*

M.Martin indique son souhait de voir se mettre en place un guichet unique pouvant centraliser les informations concernant l'école, la restauration scolaire, l'accueil périscolaire et ainsi faciliter l'accès à ces renseignements sans avoir à contacter de multiples interlocuteurs.

Les représentants des parents d'élèves précisent qu'il a été en effet difficile pour certains parents de savoir s'ils pouvaient déposer leurs enfants à l'école en sachant, entre autres, si un accueil périscolaire avait bien lieu (garderie mais aussi centre le mercredi après-midi), si un accueil était organisé par la mairie en cas d'absence des enseignantes, si des repas de cantine pouvaient être pris par les enfants ne dépendant habituellement pas de ce site de restauration.

La directrice a essayé de son côté de centraliser ces informations pour les faire passer via la liste de diffusion par mail des représentants des parents d'élèves mais reconnaît que ce fut difficile. Les éventuels arrêtés municipaux de fermeture de site scolaire ont été pris en fin d'après-midi, après diffusion des arrêtés préfectoraux et départementaux.

M.Pichery indique que les décisions sécuritaires sont à l'appréciation du maire et qu'il est donc possible que les décisions prises par les deux mairies ne soient pas les mêmes. M.Pichery a donc décidé de fermer le site scolaire de Houx (garderie, école, cantine) les jours où des décisions préfectorales et départementales interdisaient la circulation des transports scolaires. Il souligne que la commune de Houx est située sur un axe secondaire et que de ce fait, elle ne bénéficie pas des mêmes conditions de déneigement que Yermenonville.

M.Martin quant à lui, après une journée de fermeture du site scolaire de Yermenonville, a souhaité que l'école reste ouverte et qu'un accueil puisse être mis en place en cas d'absence des enseignantes pour proposer une solution de garde aux familles en demande. Ce fut le cas pour une journée : 5 enfants ont alors été accueillis.

M.Pichery trouve que la mise en place du service d'accueil minimum n'est pas satisfaisante puisqu'elle nécessite de recenser des personnes volontaires mais qu'aucun contrôle du casier judiciaire n'est effectué.

- *En cas d'absence de transport scolaire (météo, grève...), les enfants de Yermenonville peuvent-ils être accueillis exceptionnellement à la garderie de Houx et ceux de Houx exceptionnellement accueillis à la garderie de Yermenonville pour pouvoir se rendre en classe, lorsque les parents ne peuvent pas les déposer à l'ouverture de l'école ?*

M. Pichery indique qu'un accord tacite a été conclu entre la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France (CCPEIDF) et la mairie de Houx pour que ce soit le cas. Cet accord aurait été décidé durant la journée du mardi 6 février, pourtant M.Cordonnier indique qu'un enfant scolarisé à Yermenonville et habitant Houx a été refusé le vendredi matin de cette même semaine à la garderie de Yermenonville. M.Pichery indique qu'il va se renseigner sur la raison de ce refus.

- *En cas de fermeture de l'école ou de grève, les repas de cantine sont-ils automatiquement annulés et non facturés aux familles à Houx et à Yermenonville ?*

Le maire de Houx et le Sivos confirment tout deux la non-facturation des repas qui n'auraient pas été pris du fait de l'épisode neigeux.

